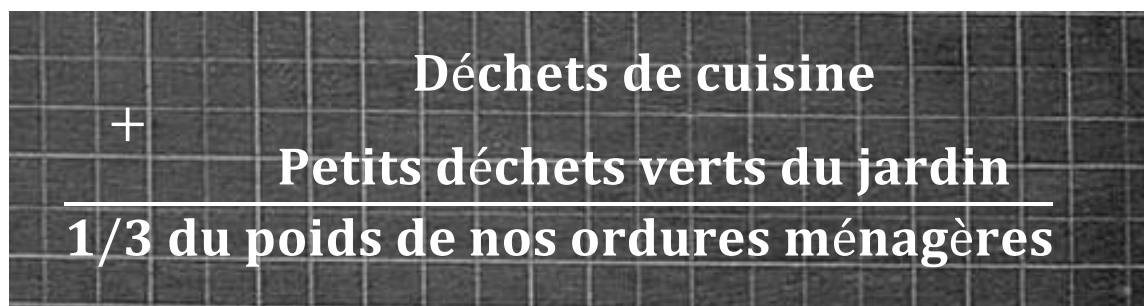


Je réduis mes déchets

JE COMPOSTE

Le saviez-vous ?

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets dans notre poubelle ; résultat : moins de déchets à transporter et à enfouir.



Dans le cadre du programme de prévention des déchets, Trigone et le SIDEL encouragent la pratique du compostage et proposent des kits de compostage, ainsi qu'une formation.

Que vous fournit le SIDEL pour le compostage ?

Pour **10€**, chaque foyer gersois peut bénéficier d'un kit de compostage composé de :



1 composteur

*En plastique recyclé
d'une contenance
de 400l*



1 seau

*Qui fera office de
poubelle à bio
déchets*



1 aérateur

*Ustensile pour
brasser le
compost*



1 livret explicatif

*et une formation d'une
dizaine de minutes sur
le compostage*

Comment bénéficier du kit COMPOSTAGE ?

Tout d'abord, vous devez vous inscrire auprès de votre syndicat de collecte de déchets.

- Si vous habitez les cantons de Fleurance, Lectoure, Miradoux, Saint-Clar:

⇒ Inscrivez-vous sur le site internet du SIDEL :

www.syndicats-lectoure.com

↳ Rubrique LES DECHETS

↳ REDUIRE MES DECHETS

↳ REDUIRE SES BIO DECHETS

⇒ Ou contactez le SIDEL au **05 . 62 . 68 . 71 . 44**

- Si vous habitez sur une autre commune du Gers, contactez TRIGONE :

05 . 62 . 61 . 25 . 15 ou sur le site internet : **www.trigone.fr**

Le compostage en 4 questions

1. Faut-il un grand jardin pour installer un composteur ?

Non, le composteur ne mesure qu'1 m² et doit être installé entre 10 et 100 m de la maison.

2. Que peut-on composter ? Des **déchets humides** et des **déchets secs** :

CUISINE	JARDIN
Marc de café et filtres, sachets de thé	Feuilles sèches
Epluchures de fruits et légumes	Tonte de pelouse
Coquilles d'œufs	Petits branchages
Pâtes, riz et pain	Mauvaises herbes (sans les graines)
Essuie tout et mouchoirs en papier	Sciures de bois, cendres de bois

3. En combien de temps obtient-on du compost ?

*La première récolte se fait au bout de **9 à 12 mois**. Ensuite, vous pourrez récolter du compost dès que vous en aurez besoin.*

4. Est-ce que le composteur dégage de mauvaises odeurs ?

*Non, un composteur bien équilibré en déchets humides et secs, et bien aéré **ne sent pas mauvais**.*